

Société | De nouveaux logements pour les jeunes sur l'agglomération périgourdine



Chaque année, 1500 jeunes se forment avec la chambre de métiers et de l'artisanat et la chambre de commerce sur l'agglomération périgourdine. Né en 2011, le campus de la formation professionnelle s'est construit autour de multiples partenaires. Ce projet de territoire comprend deux volets : un volet pédagogique qui sera inauguré en septembre et un volet logement. Vendredi, un foyer de jeunes travailleurs à Périgueux, comprenant 70 places d'hébergement, un second FJT de 40 places et une résidence hôtelière de 110 places à Boulazac ont été inaugurés. Le coût du projet s'élève à 24 millions d'€.

Le volet logement du projet de campus de la formation professionnelle sur l'agglomération périgourdine a été inauguré vendredi en présence des dix partenaires impliqués : L'état, la région, les chambres consulaires, le conseil départemental, la Caf, et le bailleur social Domofrance, la ville de Périgueux, la caisse d'allocations familiales et la caisse des dépôts et consignations.

Ce projet de campus de la formation professionnelle de l'agglomération est né en 2011. Il s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet "investir pour la formation en alternance" et répond à plusieurs objectifs : accompagner les jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle tout leur offrant un hébergement de qualité, adapté en termes de coûts et de localisation, au plus près des transports publics et des zones d'apprentissage.

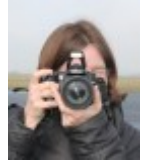
Depuis plusieurs années, des attentes fortes sont exprimées par les entreprises de Dordogne sur des métiers en tension, dans les secteurs de l'agro alimentaire, la restauration, l'hôtellerie ou encore le machinisme agricole. Les Centres de formation des apprentis (CFA), ceux de la Chambre de commerce et de la chambre de métiers, préparent chaque année 1200 apprentis à ces métiers (la moitié des effectifs en Dordogne). Le souhait de la CCI et de la chambre de métiers était de rénover l'outil de formation professionnelle à travers la mise en place d'un campus des métiers qui se veut être un pôle de référence au service de l'apprentissage.

Le volet pédagogique qui prévoit une amélioration quantitative et qualitative sera inauguré à l'automne. Le campus de l'agglomération périgourdine, répartis sur deux sites, compte désormais 220 places d'hébergements pour les jeunes en formation ou saisonniers.

A Périgueux, un nouveau FJT

A Périgueux, implanté derrière la gare, un nouveau foyer des jeunes travailleurs, appelé "la Passerelle" a vu le

jour. Il offre 70 places d'hébergement, pour des jeunes âgés de 16 ans à 25 ans, dix de plus que l'ancienne structure de la rue des thermes, devenue vétuste. Il est composé de 38 T1 et de 16 T1 bis pour des couples ou colocations. En rez de chaussée, le foyer dispose d'un vaste espace collectif de restauration équipé d'une cuisine. Lancé à l'été 2015, le chantier, conduit par le bailleur social Domofrance a été livré fin 2017 et il s'inscrit dans le projet de campus de la formation professionnelle de l'agglomération. Le coût total de sa construction est de 4,7 millions d'euros, financés à 80 % par des fonds publics. La ville a participé à hauteur de 397 250 euros. Le loyer est de 355,60 euros par mois, 101,78 euros par semaine, et 20,36 euros par nuit. A Boulazac, une résidence hôtelière à vocation sociale et un second foyer des jeunes travailleurs ont également été inaugurés vendredi. Le coût global du projet s'élève à 24 millions d'euros, financé à hauteur de 9,552 millions d'euros par la région, avec de nombreux partenaires publics et privés : 12,65 millions pour la partie pédagogique et 11,35 millions pour le volet logement. Sur le volet logement, le Département de la Dordogne a participé à hauteur de 550 000 € répartis entre Boulazac (200 000 €) et Périgueux (350 000 €), aux côtés de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'agglomération du Grand Périgueux, des communes, de la Caf de la Dordogne et de financeurs privés.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 28/05/2018
[Url de cet article](#)